

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LuciPac Pen

Date d'impression: 23.02.2012

Code du produit: 1002671

Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Identificateur de produit**

LuciPac Pen/LuciPac W

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Le produit est destiné à la recherche, à l'analyse et à l'enseignement scientifique.

Utilisations déconseillées

aucune/aucun

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	HyServe GmbH & Co. KG	
Rue:	Hechenrainer Straße 24	
Lieu:	D-82449 Uffing	
Téléphone:	0049-8846-1344	Téléfax: 0049-8846-1342
e-mail:	info@hyserve.com	
Interlocuteur:	Dr. Stephan Speidel	
Internet:	www.hyserve.com	
Service responsable:	Dr. Timo Gans-Eichler Chemieberatung Raesfeldstr. 22 48149 Münster	e-mail: tge-consult@t-online.de Tel.: +49 (0)251/924520-60 www.tge-consult.de

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 0049-8846-1344 Mo-Fr (9:00-17:00)

SECTION 2: Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereuse dans le sens de la directive 1999/45/CE.

Classification SGH

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

Éléments d'étiquetage**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****Mélanges****Caractérisation chimique**

Mélange de réactifs (Kit), Liquides et de poudre lyophilise

produit 1: Luminescent reagent: poudre lyophilise

produit 2: Releasing reagent: liquide

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LuciPac Pen

Date d'impression: 23.02.2012

Code du produit: 1002671

Page 2 de 8

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
224-632-3	Acide 2-morpholino éthanesulfonique monohydraté (P1: produit 1)	< 0,5 %
145224-94-8	Xn, Xi R22-36/37/38	
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Skin Irrit. 2; H302 H319 H335 H315	
248-531-9	1,4-dimercapto-2,3-butanediol (P1: produit 1)	< 0,1 %
27565-41-9	Xn, Xi R22-38-41	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H302 H315 H318	
205-358-3	Acide Éthylènediaminetétraacétique Sel Disodique 2-hydrate (P1-2: produit 1-2)	< 0,1 %
6381-92-6	Xi R36/37/38	
	Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Skin Irrit. 2; H319 H335 H315	
269-919-4	Chlorure de Benzaklonium (P2: produit 2)	< 0,1 %
68391-01-5	C, Xn, N R21/22-34-50	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A, Aquatic Acute 1; H302 H312 H314 H400	
230-785-7	pyrophosphate de tétrapotassium (P1: produit 1)	< 0,1 %
7320-34-5	Xi R36	
	Eye Irrit. 2; H319	

Textes des phrases R- et H- voir le chapitre 16.

Information supplémentaire

Textes des phrases R- et H- voir le chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours**Description des premiers secours****Indications générales**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LuciPac Pen

Date d'impression: 23.02.2012

Code du produit: 1002671

Page 3 de 8

Moyen d'extinction approprié

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

aucune/aucun

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).
Oxydes nitriques (NO_x).**Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie et/ou d' explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel (Cf. chapitre 8.)

Les précautions pour la protection de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

liquide:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

solide:

Recueillir mécaniquement.

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Référence à d'autres sections

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Porter un vêtement de protection approprié. (Cf. chapitre 8.)

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec : Matières explosives. Solides comburants (oxydants). Liquides oxydants. substances radioactives. matières infectieuses.

Information supplémentaire sur les conditions de stockageConservé/Stocké uniquement dans le récipient d'origine. Protéger contre : Radiations UV/rayonnement solaire. forte chaleur. effet du froid. humidité.
Température de stockage conseillée : 2-8°C**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LuciPac Pen

Date d'impression: 23.02.2012

Code du produit: 1002671

Page 4 de 8

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition professionnelle**

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Mesures d'hygiène

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Protection des mains

Protection des mains: Gants à usage unique.

Protection des yeux

Protection oculaire appropriée : Lunettes de protection hermétiques. DIN EN 166

Protection de la peau

Protection corporelle appropriée : Blouse de laboratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	P1: solide; P2: liquide
Couleur:	P1: blanchâtre; P2: incolore
Odeur:	inodore

Testé selon la méthode

pH-Valeur: (P1) = N/A; (P2) = 8,3

Modification d'état

Point/intervalle de fusion: non déterminé

Point d'ébullition: non déterminé

Point d'éclair: non déterminé

Dangers d'explosion

aucune/aucun

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'inflammation: non déterminé

Propriétés comburantes

aucune/aucun

Pression de vapeur: non déterminé

Densité: non déterminé

Hydrosolubilité: facilement soluble.

Viscosité dynamique: non déterminé

SECTION 10: Stabilité et réactivité**Stabilité chimique**

Stable si le produit est stocké et manipulé selon les conditions recommandées.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LuciPac Pen

Date d'impression: 23.02.2012

Code du produit: 1002671

Page 5 de 8

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Décomposition possible sous l'effet prolongé de la lumière.

Matières incompatibles

Matières à éviter: Agents oxydants, fortes.

Produits de décomposition dangereuxEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes nitriques (NO_x).**SECTION 11: Informations toxicologiques****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	h Source
145224-94-8	Acide 2-morpholino éthanesulfonique monohydraté (P1: produit 1)				
	Toxicité aiguë par voie orale	DL50	316 mg/kg	Bird	
27565-41-9	1,4-dimercapto-2,3-butanediol (P1: produit 1)				
	Toxicité aiguë par voie orale	DL50	400 mg/kg	Rat.	Merck
6381-92-6	Acide Éthylènediaminotétraacétique Sel Disodique 2-hydrate (P1-2: produit 1-2)				
	Toxicité aiguë par voie orale	DL50	2050 mg/kg	Souris.	JJP (1956) p126
68391-01-5	Chlorure de Benzaklonium (P2: produit 2)				
	Toxicité aiguë par voie orale	DL50	240 mg/kg	Rat.	GESTIS
	Toxicité aiguë par voie cutanée	DL50	1420 mg/kg	Rat.	CHEMID
7320-34-5	pyrophosphate de tétrapotassium (P1: produit 1)				
	Toxicité aiguë par voie orale	DL50	> 2000 mg/kg	Souris.	
	Toxicité aiguë par voie cutanée	DL50	4640 mg/kg	Lapin.	ChemID

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur l'oeil: non irritant.

Effet irritant sur la peau : non irritant.

Effets sensibilisants

Chlorure de Benzaklonium (P2: produit 2):

Indication sur: Sensibilisation

Acide Éthylènediaminotétraacétique Sel Disodique 2-hydrate (P1-2: produit 1-2): non sensibilisant.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Chlorure de Benzaklonium (P2: produit 2):

Toxique pour le développement / effets tératogènes/Toxicité pour la reproduction:

NOAEL (Rat.par voie orale.) = 50 mg/ kg [J Am Coll Toxicol 8 (4): 589-625 (1989)]

NOAEL (Rat.dermique.) = 10 mg/kg (90d) [BIBRA Information Department]

Acide Éthylènediaminotétraacétique Sel Disodique 2-hydrate (P1-2: produit 1-2):

Toxicité orale subchronique (90d): NOAEL = 500 mg/kg (Rat.) [ECHA]

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LuciPac Pen

Date d'impression: 23.02.2012

Code du produit: 1002671

Page 6 de 8

pyrophosphate de tétrapotassium (P1: produit 1):
Toxicité orale chronique (Rat.): NOAEL = 50mg/kg (365d) [Hazardous Substances Data Bank]

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Chlorure de Benzaklonium (P2: produit 2):
Indication sur: mutagénicité in vitro
Acide Éthylènediaminetétraacétique Sel Disodique 2-hydrate (P2: produit 2):
Aucune indication expérimentale relative à la mutagénité in vitro disponible.

SECTION 12: Informations écologiques**Toxicité**

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	Espèce	h	Source
27565-41-9	1,4-dimercapto-2,3-butanediol (P1: produit 1)					
	Aiguë toxicité pour la crustacea	CE50	27 mg/l		48	Gestis
6381-92-6	Acide Éthylènediaminetétraacétique Sel Disodique 2-hydrate (P1-2: produit 1-2)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	41-532 mg/l	Lepomis macrochirus	96	ECHA (64-02-8)
	Aiguë toxicité pour la crustacea	CE50	113 mg/l	Daphnia magna	48	Gestis (64-02-8)
68391-01-5	Chlorure de Benzaklonium (P2: produit 2)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	0,31 - 1,25		96	GESTIS
	Aiguë toxicité pour les algues	CE50r	0,05 - 0,54		72	GESTIS
	Aiguë toxicité pour la crustacea	CE50	0,01 - 0,16		48	GESTIS
7320-34-5	pyrophosphate de tétrapotassium (P1: produit 1)					
	Aiguë toxicité pour la crustacea	CE50	> 100 mg/l	Daphnia magna	48	ECHA dossier

Persistence et dégradabilité

Acide Éthylènediaminetétraacétique Sel Disodique 2-hydrate (P1-2: produit 1-2):
55% (20 d) Guideline: PN-88/C-05561; Parameter: COD

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
6381-92-6	Acide Éthylènediaminetétraacétique Sel Disodique 2-hydrate (P1-2: produit 1-2)	3,86

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LuciPac Pen

Date d'impression: 23.02.2012

Code du produit: 1002671

Page 7 de 8

Code d'élimination des déchets-Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

N° ONU: Néant

Nom d'expédition des Nations unies: Néant

Transport fluvial

N° ONU: Néant

Nom d'expédition des Nations unies: Néant

Transport maritime

N° ONU: Néant

Nom d'expédition des Nations unies: Néant

Autres informations utiles (Transport maritime)

Néant

Transport aérien

Autres informations utiles (Transport aérien)

Néant

SECTION 15: Informations réglementaires**Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

SECTION 16: Autres informations

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LuciPac Pen

Date d'impression: 23.02.2012

Code du produit: 1002671

Page 8 de 8

Modifications

16.01.2012 Rev.1.0

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

- 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 34 Provoque des brûlures.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- 38 Irritant pour la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)